



RECU EN PREFECTURE

Le 06 mars 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20200227-D00603910-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 février 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 20 février 2020, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 4), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL

Absents :

Mme Myriam EL-YASSA, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Sophie PESEUX, M. Julien ACARD

Procurations de vote : Mme Karima ROCHDI donne pouvoir à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Ilva SUGNY donne pouvoir à M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET donne pouvoir à M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX donne pouvoir à Mme Christine WERTHE

OBJET : 36 - Rue Denis Papin - Cession au profit de la SCI SOFABE

Délibération n° 2020/006039

Rue Denis Papin
Cession au profit de la SCI SOFABE

Rapporteur : M. l'Adjoint BODIN

	Date	Avis
Commission n° 3	12/02/2020	Favorable unanime

Le Conseil Municipal vient de se prononcer sur le déclassement anticipé du domaine public d'une portion d'environ 250 m² de la rue Denis Papin en application des dispositions de l'article L. 2141-2 du Code de la Propriété des Personnes Publiques qui permettent de déclasser un bien du domaine public même si celui-ci est toujours affecté à l'usage direct du public dès lors que la date d'effet de la désaffectation est fixée par l'acte de déclassement.

En l'espèce, il est convenu que la désaffectation intervienne fin 2020, au plus tard.

Cette démarche vise à permettre la vente de cette emprise au profit de la SCI SOFABE qui l'intégrera dans l'emprise globale de sa propriété à destination artisanale.

Sollicitée conformément à l'article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Direction de l'Immobilier de l'Etat a estimé la valeur vénale de l'emprise cessible à 12 500 € par courrier du 3 octobre 2019.

Les modalités de la future transaction sont donc les suivantes :

- cession par la Ville de Besançon au profit de la SCI SOFABE d'une emprise foncière d'environ 250 m² issue du domaine public communal au prix de 12 500 € et selon les modalités mentionnées ci-dessus,
- engagement de l'acquéreur de clore l'emprise acquise au plus tard fin 2020 afin de pouvoir obtenir la désaffectation du bien par Grand Besançon Métropole sous peine de résolution de l'acte de vente,
- frais d'actes à la charge de l'acquéreur.

Un document d'arpentage viendra préciser les surfaces exactes faisant l'objet de la transaction.

La recette correspondante sera encaissée sur la ligne 77.824.775.00501.30100.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- de la cession au profit de la SCI SOFABE issue du domaine public communal telle que décrite ci-dessus et figurant sur le plan annexé à la présente,
- d'autoriser M. le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer tout acte nécessaire à cette cession.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,


Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

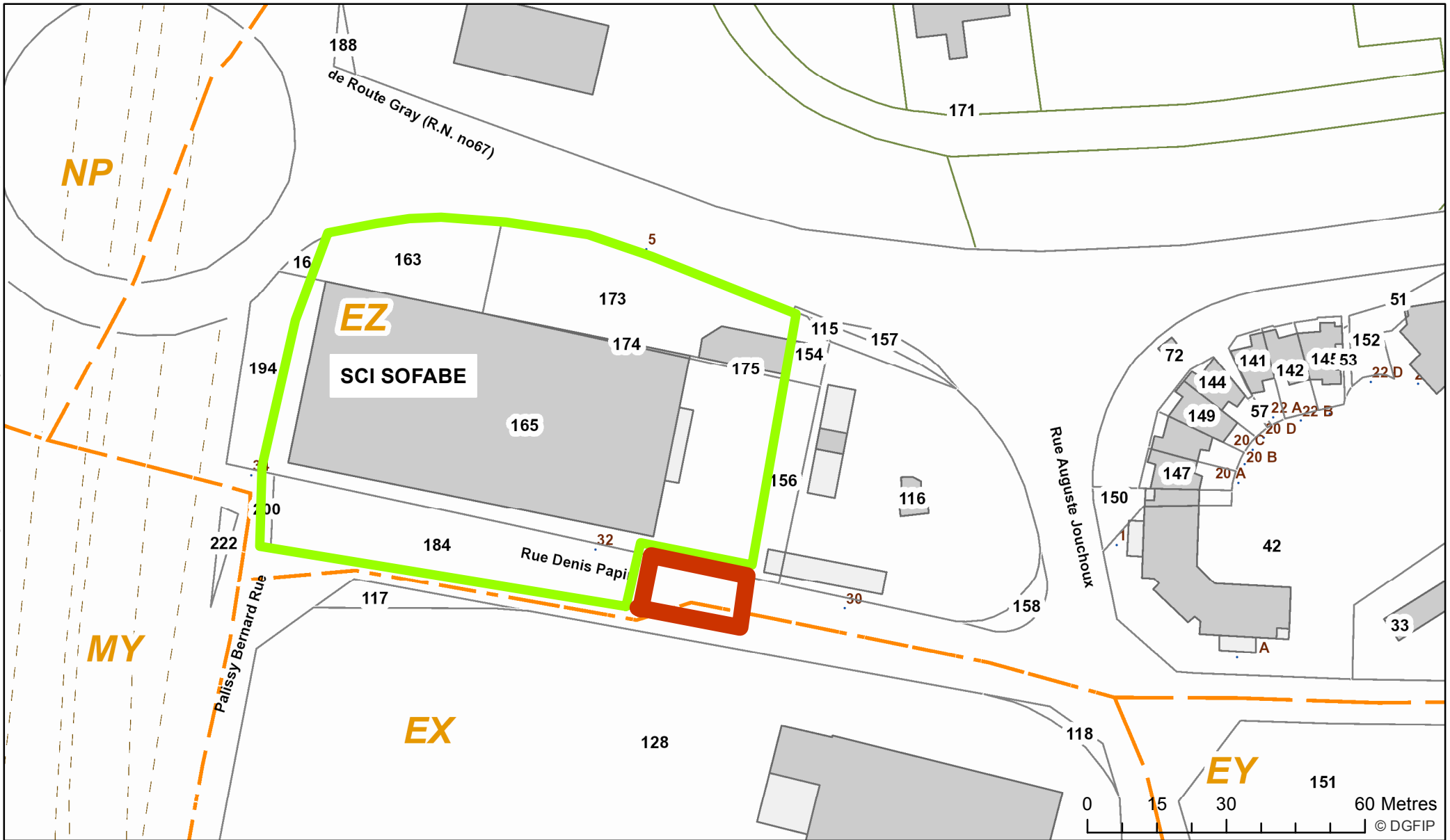
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Cession Sofabe

© 2020 Données issues du Service Information Géographique du Grand Besançon *(sous réserve de modifications)



Date: 04/02/2020

N
1:1 137

Commentaires :
En rouge : emprise objet de la cession